

\* CREDOC  
BIBLIOTHÈQUE

# Consommation

Cote  
P 0000

Crédoc - Consommation, N° 1971-003,  
Juillet - septembre 1971.

**Sou1971 - 3153 à 3154 + 3369**

N°

4205-1

CREDOC-Bibliothèque

LE CRÉDOC EST UN SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

1971 n° 3

juillet  septembre

Le Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation, association à but non lucratif régie par la loi de 1901, est un organisme scientifique fonctionnant sous la tutelle du Commissariat Général du Plan d'Équipement et de la Productivité. Son Conseil d'Administration est présidé par M. Jacques DUMONTIER, Directeur de la Statistique Générale à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques. Ses travaux sont orientés par un Conseil Scientifique nommé par le Conseil d'Administration.

Les travaux du C.R.E.D.O.C. se développent dans les cinq lignes suivantes :

- Étude de l'évolution de la consommation globale par produit et par groupe socio-professionnel.
- Analyse du comportement du ménage et économétrie de la demande.
- Établissement de perspectives de consommation à moyen et long termes.
- Méthodologie de l'étude de marchés des biens et services individuels et collectifs.
- Étude du comportement de l'épargnant.

Les résultats de ces travaux sont en général publiés dans la revue trimestrielle « Consommation ».

Exceptionnellement, ils peuvent paraître sous forme d'articles dans d'autres revues françaises ou étrangères ou bien faire l'objet de publications séparées, lorsque leur volume dépasse celui d'un article de revue.

Le Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation peut en outre exécuter des études particulières à la demande d'organismes publics ou privés. Ces études ne font qu'exceptionnellement l'objet de publication et seulement avec l'accord de l'organisme qui en a demandé l'exécution.

---

**Président : Jacques DUMONTIER**

Directeur de la Statistique Générale  
à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

**Vice-Présidents : R. MERCIER**

Directeur Général de la Société d'Études pour le Développement Économique et Social.

**Ph. HUET**

Directeur Général au Ministère de l'Économie et des Finances, chef de la mission R.C.B.

**Président du Conseil Scientifique : G. ROTTIER**

Professeur à l'Université de Paris I - Panthéon - Sorbonne

**Directeur : E. A. LISLE**

Maître de Recherche au C.N.R.S.  
Secrétaire Général du Centre de Recherche Économique sur l'Épargne.

**Directeur adjoint : G. RÖSCH**

---

*Toute reproduction de textes ou graphiques est autorisée  
sous réserve de l'indication de la source.*

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ  
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

CENTRE DE RECHERCHES  
ET DE DOCUMENTATION SUR LA CONSOMMATION

45, Boulevard de la Gare — PARIS 13<sup>e</sup>

## DUNOD

É D I T E U R

92, rue Bonaparte, PARIS-6<sup>e</sup>

### ABONNEMENTS

120, rue du Cherche-Midi, PARIS 6<sup>e</sup>

Tél. 567-52-34 TELEX 27-112 DUNOD PARIS

— C. C. P. 75-45 PARIS —

France: 55 F - Étranger: 64 F - Le numéro: 17 F

## sommaire

### ÉTUDES

J. DESCE, A. FOULON

La « Consommation élargie » . . . . . 3

A. FOULON, S. SANDIER

Étude économique de l'activité des médecins. . . . . 27

S. C. KÖLM

Possibilités et difficultés de la régulation des problèmes d'environnement et de nuisance par entente spontanée entre les intéressés. . . . . 85

# LA « CONSOMMATION ÉLARGIE »

par

**Jacques DESCE**

et

**Alain FOULON**

## SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	4
<b>1. Quelques définitions et concepts .....</b>	<b>5</b>
1.1. Exposé du problème .....	5
1.2. Les administrations publiques, producteurs de services collectifs .....	6
<b>2. Problèmes méthodologiques .....</b>	<b>6</b>
2.1. Classification des services .....	6
2.2. L'évaluation des services collectifs gratuits .....	8
2.3. Le problème d'imputation des services collectifs gratuits....	9
2.4. Estimation des services gratuits produits par les administrations .....	9
<b>3. Les transferts .....</b>	<b>10</b>
3.1. Définition .....	10
3.2. Les transferts sociaux au sens large .....	11
3.3. Les transferts économiques .....	11
3.4. Estimation de la consommation individuelle au coût des facteurs	11
<b>4. La consommation élargie .....</b>	<b>11</b>
4.1. Définition .....	11
4.2. Essais de répartition fonctionnelle de la Consommation Élargie	17
<b>5. Interprétation des résultats .....</b>	<b>17</b>
CONCLUSION .....	24
ANNEXE .....	25
Consommation n° 3, 1971	3

## INTRODUCTION

L'étude qui est présentée ici constitue un prolongement de la première ébauche en vue d'élaborer une méthodologie permettant la prise en compte dans un même cadre de la consommation individualisable marchande et la consommation des services collectifs divisibles non marchands.

On soulignera toutefois que les résultats ci-dessous, tant sur le plan méthodologique qu'au niveau des valeurs, ne peuvent être considérés comme définitif. Les travaux en cours, en particulier dans le cadre du Centre Européen de Coordination et de Recherche en Sciences Sociales (CEUCORS) permettront de préciser ultérieurement de nombreux points.

Avant d'aborder cette nouvelle approche, il convient de rappeler brièvement les concepts retenus lors de notre première évaluation.

Au cours de cette première étude, nous avons essayé d'appréhender la consommation des ménages dans sa totalité, c'est-à-dire, en ajoutant à la consommation des ménages, telle qu'elle est définie dans la Comptabilité Nationale, les services collectifs non marchands et individualisables financés par des tiers (entreprises et administrations). La consommation des ménages ainsi définie contient trois éléments :

1° La consommation privée des ménages (composée exclusivement de biens et services marchands).

2° La consommation des services gratuits individualisables.

3° Trois catégories de **transferts affectés à des consommations individualisables** :

- Transfert en nature.
- Transfert subordonné à une consommation (allocation logement).
- Transfert aboutissant à une réduction du prix de certains services (S.N.C.F.).

La prise en compte dans la consommation des ménages de ces trois éléments soulève certaines remarques que nous pouvons formuler ainsi :

A) Le souci d'identifier les agents qui financent ces consommations nous a amené à délaisser le problème essentiel : celui de la nature des ressources permettant le financement de ces dépenses

- ressources privées
- ressources collectives.

B) Cette remarque découle de la première ; en effet, le cadre descriptif choisi pour présenter les résultats ne fait pas apparaître suffisamment la distinction entre la définition classique de la consommation (consommation marchande) et la consommation des services non marchands, ce qui nous permettrait de faire ressortir le but que l'on s'était fixé pour élargir la consommation ; en effet, un grand nombre de dépenses que nous avons imputées à des tiers lors de notre première étude font partie intégrante de la consommation « marchande » des ménages (avantages en nature, consommation médicale...).

C) Certaines dépenses comptabilisées au compte des entreprises non financières font partie des frais d'exploitation de ces entreprises (dépenses liées au fonctionnement des Comités d'Entreprises). L'objet essentiel de cette nouvelle estimation est de préciser les concepts et définitions de la « Consommation Élargie ».

Pour ce faire, la première partie de cet article sera consacrée à rechercher au sein de l'activité des administrations, les services gratuits rendus aux ménages. Dans ce but, on sera amené à classer les différentes dépenses d'administrations en se référant à des critères de l'économie privée :

— Les dépenses qui correspondent à la production de services collectifs gratuits dont on peut identifier les bénéficiaires (services individualisables).

— Les dépenses qui correspondent à la production de services collectifs gratuits dont on ne peut identifier les bénéficiaires (services indivisibles).

La seconde partie de cet article sera consacrée aux problèmes méthodologiques posés par l'évaluation des services collectifs en l'absence de prix de marché. Nous pouvons les classer en trois différents types de problèmes :

— **Problème d'évaluation des services collectifs.**

— **Problème de double-emploi.** En effet, la prise en compte des services collectifs introduit un double compte du fait que ces services sont financés en partie par des prélèvements sur les dépenses des ménages (impôts indirects).

— **Problème d'imputation des services collectifs.**

Dans la troisième partie nous étudierons un autre aspect de l'intervention du secteur public dans l'activité économique, qui a une répercussion sur les dépenses des ménages ; cette intervention se manifeste par des transferts aux ménages ou aux entreprises. Nous pouvons les classer en deux grands groupes :

— Les transferts sociaux au sens large (y compris prestations sociales)

— Les transferts économiques.

Enfin, dans la quatrième partie, les éléments précédemment étudiés c'est-à-dire la « Consommation Élargie » des ménages sera parentée dans un cadre synthétique permettant d'évaluer les parts respectives de consommations marchande et non marchande.

Cette recherche se situe dans un cadre plus général d'une étude sur la Redistribution ; il nous a paru utile, à ce stade, de faire apparaître les dépenses ayant un caractère redistributif. Enfin, il nous reste à signaler que la démarche suivie au cours de cette note se fait dans le souci d'harmoniser les travaux du C.R.E.D.O.C. et ceux d'autres pays européens de l'Est et de l'Ouest qui participent, avec la France, à un programme de comparaisons internationales sur les niveaux de vie sous l'égide du C.E.U.C.O.R.S. (1).

## 1. QUELQUES DÉFINITIONS ET CONCEPTS

### 1.1. EXPOSÉ DU PROBLÈME

Jusqu'à présent, les comptes nationaux ne recensent dans la consommation des ménages que les biens et services qui s'échangent effectivement

(1) C.E.U.C.O.R.S. : Centre Européen de Coordination de Recherche et de Documentation en Sciences Sociales, Franz-Josefs-Kai 3, VIENNE (Autriche).

sur le marché, ou qui sont susceptibles de s'y échanger. Ceci s'explique par le fait que la production ne comprend que les activités qui débouchent sur le marché et dont la confrontation entre vendeur et acheteur se traduit par la fixation d'un « prix ».

Ayant ainsi délimité le secteur productif, la Comptabilité Nationale excluait jusqu'à présent les administrations de ce secteur, car elles vendent des services qui ne font pas l'objet d'un échange individuel et n'ont pas de prix de marché.

Cependant, si le principe de cette distinction paraît assez clair, par contre, la frontière à tracer entre les agents producteurs et non producteurs est assez fluide, puisque certaines activités des administrations sont néanmoins intégrées dans les secteurs productifs (P. et T., O.R.T.F., péage sur les ouvrages routiers, cantines de l'enseignement...).

Les distinctions tracées ci-dessus nous portent à considérer les administrations comme des consommateurs finals et qui par ailleurs rendent des services à la collectivité et jouent un rôle de relai pour certains flux (transferts) entre le secteur productif et les ménages ou entre ces derniers. L'incertitude de cette définition conventionnelle provient d'un certain flottement dans l'interprétation les résultats de l'activité économique qui fournit des services répondant à la satisfaction des besoins collectifs (enseignement, défense nationale, etc...), mais offerts hors du marché et sans contrepartie de prix. Le grief essentiel qu'on peut adresser à une telle définition est de soustraire de la consommation des particuliers certains services qui contribuent pourtant au niveau de vie et au bien-être des individus.

## 1.2. LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, PRODUCTEURS DE SERVICES COLLECTIFS

La question soulevée dans le paragraphe ci-dessus permet d'envisager l'activité économique des administrations publiques selon une autre optique : celle de producteurs de services.

Nous pouvons fixer aux administrations deux objectifs du point de vue de leurs dépenses :

- Les administrations publiques **productrices** de services collectifs,
- Les administrations publiques **redistributrices** de revenus et de transferts.

Les administrations, en tant que producteurs de services collectifs, comme les entreprises non financières, utilisent des facteurs de production (traitements, salaires, achats de biens, de services courants et d'équipement) en vue de créer des services qu'elles mettent à la disposition des particuliers, du secteur productif et de l'ensemble de la société en tant qu'entité, sans contrepartie directe de l'utilisateur. Le fait de considérer les administrations comme producteurs de services soulève trois types de problèmes :

- Identification des services collectifs,
- Évaluation de ces services,
- Imputation de ces services aux différents agents économiques.

Ces problèmes méthodologiques seront approfondis dans le paragraphe suivant.

## 2. PROBLÈMES MÉTHODOLOGIQUES

### 2.1. CLASSIFICATION DES SERVICES

La ventilation des services dont la production est confiée aux administrations se trouve dans un grand nombre de documents, notamment budgétaires, qui reflètent des préoccupations administratives ou traduisent des accidents historiques, mais permettant un classement économique. Le budget fonctionnel des administrations sera, pour le problème qui nous préoccupe, d'un plus grand secours. En effet, il indique non seulement les moyens en personnel et en matériel mis en œuvre, mais aussi les tâches à accomplir, et fait apparaître le coût des grandes fonctions assumées par les administrations. Le plan du classement adopté est conçu selon une ventilation à plusieurs degrés dont les fonctions principales sont les suivantes :

- a) Pouvoirs Publics et administrations générales
- b) Justice et sécurité
- c) Étranger et outre-mer (coopération, représentation)
- d) Défense Nationale
- e) Action éducative et culturelle :
  - e<sub>1</sub> – Enseignement
  - e<sub>2</sub> – Recherche
  - e<sub>3</sub> – Arts et lettres
  - e<sub>4</sub> – Information
  - e<sub>5</sub> – Sports et jeunesse
- f) Action sociale
- g) Action économique :
  - g<sub>4</sub> – Transports
- h) Habitation, urbanisme et aménagement du territoire :
  - h<sub>3</sub> – Urbanisme et aménagement du territoire.

L'intérêt de cette classification pour la suite de notre étude réside dans le fait qu'il nous permet de scinder l'action des administrations comme producteurs de services en deux grandes catégories :

A) Les services qui sont fournis à l'ensemble de la collectivité nationale considérée globalement et donc non imputables à tel ou tel individu ou groupe (services indivisibles). Cette catégorie comprend :

- a) Pouvoirs Publics et administration générale.
- b) Justice et sécurité.
- c) Étranger et outre-mer (coopération, représentation).
- d) Défense Nationale.

B) Les services dont les avantages peuvent être imputés aux ménages (services divisibles ou individualisables) :

- e) Action éducative et culturelle
  - e<sub>1</sub> – Enseignement
  - e<sub>2</sub> – Recherche
  - e<sub>3</sub> – Arts et lettres
  - e<sub>4</sub> – Information
  - e<sub>5</sub> – Sports et jeunesse

f) Action sociale (fonctionnement des services) (1)

g<sub>4</sub> - Transports (routes) (2)

h<sub>3</sub> - Urbanisme et aménagement du territoire.

Le principe du classement que nous avons retenu appelle les remarques suivantes :

— La frontière entre ces deux catégories est souvent artificielle : chacune contient des rubriques qui se recouvrent partiellement, en particulier pour la sécurité, la recherche, l'information et l'action sociale.

— Si cette nomenclature donne une certaine répartition fonctionnelle des dépenses des administrations, par contre, elle n'est pas tout à fait adaptée à notre préoccupation qui est de dégager des fonctions de production des administrations (exemple : l'action économique des administrations est constituée, en grande partie, de transferts sous forme de subventions aux entreprises, mais contient aussi des dépenses d'infrastructure routière). Le principe de cette nomenclature étant retenu, elle peut être rendue plus conforme aux besoins de la présente étude en utilisant d'autres éléments provenant des travaux effectués au C.R.E.D.O.C. (comptes culturels, coûts de l'enseignement, comptes du tourisme...) ; cela nous amène à retenir en définitive, la classification suivante pour les services collectifs individualisables :

- a) Enseignement et recherche
- b) Action culturelle
- c) Sports et loisirs
- d) Actions Sociales
- e) Routes
- f) Urbanisme et aménagement du territoire.
- g) Services divers (éclairage des rues, voirie, etc...).

## 2.2 L'ÉVALUATION DES SERVICES COLLECTIFS GRATUITS

La distinction des consommations collectives intégrées dans la « Consommation Élargie » confère aux administrations le rôle de producteur, mais les flux économiques correspondant à l'acquisition par les ménages de services « non marchands » (enseignement, utilisation du réseau routier...) ne s'accompagnent d'aucun prix observable. On peut envisager trois méthodes d'évaluation de ces productions :

- 1) par référence à des prix d'équilibre théorique,
- 2) par référence aux prix des services, identiques ou comparables, disponibles sur le marché,
- 3) par les dépenses engagées par les administrations qui produisent ces services, c'est-à-dire par le coût des facteurs.

Nous avons expliqué ici-même (3) les motifs théoriques et pratiques pour lesquels les deux premières solutions ont été écartées. Il convient toutefois de souligner que l'évaluation au coût des facteurs qui est retenue peut, à juste titre, susciter des critiques : en effet, on ne peut considérer que ces coûts correspondent à un « prix » résultant de la confrontation

(1) Nous avons retenu dans cette fonction, uniquement les dépenses de fonctionnement des services, puisque l'action principale de ces services est d'accorder des transferts aux ménages.

(2) La fonction principale étant l'action économique, fonction qui accorde des subventions aux entreprises, nous n'avons retenu que les dépenses d'infrastructure routière.

(3) « Proposition pour une méthodologie de l'étude de la Redistribution », *Consommation*, n° 4, 1970.

d'une offre et d'une demande, d'autre part, les services ainsi évalués représentent une production offerte dont rien ne garantit qu'elle soit effectivement consommée par les ménages. Néanmoins, cette méthode a été retenue pour deux raisons essentielles :

a) elle permet de conserver une cohérence comptable aux flux monétaires observables,

b) elle est celle utilisée dans les comptes nationaux (S.C.N. ou S.E.C.) qui servent de référence aux comparaisons internationales, notamment pour les travaux du C.E.U.C.O.R.S. précédemment cités.

### **2.3. LE PROBLÈME D'IMPUTATION DES SERVICES COLLECTIFS GRATUITS**

Une fois délimités les services collectifs gratuits individualisables, le problème se pose de savoir si ces services sont destinés seulement aux ménages ou s'ils ont aussi d'autres utilisateurs, notamment du côté des secteurs productifs. En d'autres termes, il convient de préciser si ces services collectifs doivent être considérés comme étant totalement destinés à la consommation finale des ménages ou comme répartis selon certaines proportions entre la consommation finale des ménages et la consommation intermédiaire des entreprises.

Nous pouvons avancer de façon certaine que quatre catégories de services vont uniquement aux particuliers, ce sont :

- l'enseignement,
- l'action culturelle,
- les sports et loisirs,
- l'action sociale.

Trois autres catégories rendent des services à la fois aux ménages et au secteur productif, ce sont :

- les routes,
- l'urbanisme et l'aménagement du territoire,
- les services divers (éclairage des lieux publics...).

On peut cependant considérer qu'à l'échelle globale, et tant que l'on ne raisonne pas au niveau des catégories de produits et de ménages, que la partie des services collectifs ayant le caractère de consommation intermédiaire est en réalité acquise gratuitement par les ménages dans leurs consommations de produits marchands. Cette hypothèse n'est admissible que si l'on suppose par ailleurs que d'une part les prix des produits marchands seraient plus élevés si les services collectifs étaient payés directement par les utilisateurs, d'autre part si l'ensemble des impôts est à la charge définitive directe ou indirecte des ménages (1).

### **2.4. ESTIMATION DES SERVICES GRATUITS PRODUITS PAR LES ADMINISTRATIONS**

L'évaluation des services collectifs gratuits produits par les administrations est donnée au tableau 1 ci-après :

L'utilisation de ces résultats pour l'estimation de la Consommation Élargie pose un problème supplémentaire touchant les dépenses d'investissement.

Les services collectifs sont évalués au coût des facteurs, mais celui-ci ne comprend pas d'amortissement de la part du patrimoine public qui sert

(1) Cette hypothèse est celle faite dans nos travaux sur la Redistribution. Cf. Proposition pour une méthodologie de l'étude de la Redistribution, chapitre I, section 3.

TABLEAU 1

**Services gratuits rendus aux ménages évalués au coût des facteurs en 1965 et 1968**  
(sur ressources collectives non affectées)

Millions de francs

	Dépenses de fonctionnement		Investissements exécutés ou accordés		Total	
	1965	1968 <sup>(3)</sup>	1965	1968 <sup>(3)</sup>	1965	1968 <sup>(3)</sup>
1. Enseignement .....	14 857 <sup>(1)</sup>	20 814	3 138	5 096	17 995	25 910
2. Culture.....	842	1 045	216	257	1 058 <sup>(2)</sup>	1 302
3. Sports, loisirs .....	692	966	191	241	883	1 207
4. Actions sociales .....	3 867	5 266	1 724	2 896	5 591	8 162
5. Routes, voiries .....	2 551	3 827	2 163	3 460	4 714	7 287
6. Urbanisme et aménagement ..	200	238	989	1 237	1 189	1 475
7. Services divers (éclairage des rues, etc...) .....	412	565	—	—	412	565
<b>TOTAL .....</b>	<b>23 421</b>	<b>32 721</b>	<b>8 421</b>	<b>13 187</b>	<b>31 842</b>	<b>45 908</b>

(1) Dont budget de l'État 11 931.  
(2) Non comprise l'action culturelle à destination de l'étranger, ni l'action du Ministère de la Jeunesse et des Sports.  
(3) Extrapolation des chiffres de 1965.

à leur production puisque les bâtiments, routes... appartenant aux administrations ne sont pas amortis. Par contre, les dépenses annuelles d'investissement représentent à la fois le capital renouvelé, les gros travaux de réparation et l'investissement net additionnel sans qu'il soit possible de connaître la répartition entre les trois types d'investissements.

Ne tenir compte que des dépenses de fonctionnement pour évaluer la production des services collectifs aboutit donc à les sous-estimer, par contre inclure dépenses de fonctionnement et d'investissement brut aboutit sans doute à les surévaluer et ce d'autant plus que l'investissement net représente une part importante du total des dépenses en capital.

A défaut de pouvoir estimer l'amortissement annuel du patrimoine public qui rentrerait dans le coût des facteurs des services collectifs, on donnera les deux évaluations suivantes :

— l'une ne reprenant que les charges de fonctionnement ce qui signifie implicitement que le coût d'usage annuel du capital public est nul ;

— l'autre retenant dépenses de fonctionnement et d'investissement ce qui signifie implicitement que le coût d'usage annuel du capital est équivalent à la dépense d'investissement annuel ou en d'autres termes, qu'il n'y aurait pas d'accroissement de la valeur du capital des administrations produisant les services collectifs analysés ici.

Ni l'une ni l'autre des deux solutions n'est satisfaisante puisque l'estimation qui devrait s'approcher de la réalité se trouve entre les deux.

## 2.5. ESTIMATION DE LA CONSOMMATION PRIVÉE MARCHANDE AU COUT DES FACTEURS

Il résulte de ces remarques que la prise en compte dans un même ensemble des services collectifs gratuits, de certains transferts parmi

lesquels une partie des subventions d'exploitation et des consommations des biens et services marchands doit éliminer les doubles emplois et utiliser le même critère de valorisation.

Or l'addition de services collectifs évalués au coût des facteurs et des consommations marchandes aux prix du marché ne répond pas à cette double condition. La consommation marchande au prix du marché supporte une charge d'impôts indirects qui constituent une partie des ressources publiques à partir desquelles les services collectifs gratuits et certains transferts sont financés : il existe donc un double emploi que l'inaffectation des recettes fiscales empêche de mesurer précisément, mais que l'on admettra en première approche équivalente à la masse des impôts indirects portant sur la consommation marchande. En second lieu une telle addition de termes valorisés les uns au prix du marché, les autres au coût des facteurs revient à évaluer les composantes de la Consommation Élargie avec deux étalons de mesure différents sinon complètement indépendants.

Pour ces deux motifs et parce que l'estimation des services collectifs gratuits par le recours à un prix de marché fictif a été écarté <sup>(1)</sup>, la consommation marchande des ménages comprise dans la Consommation Élargie a été estimée au coût des facteurs <sup>(2)</sup>.

### **3. LES TRANSFERTS**

#### **3.1. DÉFINITION**

L'activité économique des administrations publiques n'est pas complètement décrite par la production des services collectifs. Elles interviennent aussi dans le circuit économique en redistribuant une partie des ressources sous forme de transferts à d'autres agents. Ces transferts peuvent être classés en deux grands groupes :

- les transferts sociaux
- les transferts économiques.

#### **3.2. LES TRANSFERTS SOCIAUX AU SENS LARGE**

A cette catégorie appartiennent les dépenses des administrations qui viennent accroître les revenus des particuliers. On y compte les dépenses d'assistance en espèces, les prestations sociales. Ces transferts figurent en ressources des ménages. Dans certains cas, ces transferts sont donnés en nature et s'ajoutent de ce fait à la consommation individuelle des ménages.

#### **3.3. LES TRANSFERTS ÉCONOMIQUES**

Les transferts économiques sont des opérations intermédiaires entre les transferts sociaux et les services collectifs gratuits, et peuvent dans de nombreux cas bénéficier aux ménages par la mise à la disposition de ces derniers des biens et services à un prix inférieur à leur coût. Dans d'autres cas, ils viennent accroître la rémunération des producteurs. Ces divers types de transferts sont l'équivalent d'un impôt négatif.

---

(1) Cf. § 22.

(2) Cf. tableau 2 et 2 bis.

TABLEAU 2

## Consommation des ménages

Définition : Comptabilité Nationale

Biens et services consommés	Achats directs des ménages		Avantages et salaires en nature
	1	dont : Remb. aux ménages sur ress. sociales collect. (y. c. avant. soc.) 2	
1. Alimentation .....	69 384		568
2. Boissons .....	13 516		
3. Tabacs et allumettes .....	5 174		19
4. Hôtels, cafés, restaurants .....	20 715		
5. Habillement .....	31 946		349
6. Hygiène et soins personnels .....	5 387		
7. Habitation .....	55 169	677	222
7.1 Loyers et réparations locatives .....	23 228	677	72
7.2 Énergie, eau et chauffage .....	10 509		117
7.3 Équipement et entretien du logement .....	21 432		33
8. Transports .....	25 568		2
8.1 Achats, réparations et utilisation de véhicules individuels .....	20 322		2
8.2 Services des transports collectifs, publics et privés .....	5 246		
9. Télécommunications .....	1 448		
10. Services santé .....	24 727	18 278	
10.1 Pharmacie, appareils médicaux .....	7 008	4 691	
10.2 Hospitalisation, cures (y.c. hospices, maisons de retraite) .....	17 719	13 587	
10.3 Soins en ambulatoire .....			
11. Culture, information, dépenses courantes de matériel scolaire (y.c. redev. O.R.T.F) .....	5 260		32
12. Sports et loisirs (y.c. équipement, articles de sports, spectacles) .....	13 538		3
13. Autres biens et services (services assurances I.R.A.D.) .....	6 373		57
<b>TOTAL DE LA CONSOMMATION MARCHANDE DES MÉNAGES</b>	<b>278 205</b>	<b>18 955</b>	<b>1 252</b>

Le détail des subventions et des impôts figure en Annexe (voir tableaux).

au coût des facteurs en 1965

Millions de francs

TOTAL	Impôts indirects sur consommation des ménages	Consommation des ménages nette d'impôts indirects	Autoconsommation (estimée aux prix du marché nette d'impôts)	Subventions aux producteurs	Consommation des ménages au coût des facteurs
4 = (1 + 3)	5	6 = (4 - 5)	7	8	9 = (6 + 7 + 8)
69 952	7 638	62 314	8 351	2 238	83 266
13 516	3 153	10 363			
5 193	3 773	1 420			1 420
20 715	3 184	17 531		11	17 542
32 295	5 612	26 683			26 683
5 387	941	4 446			4 446
55 391	6 649	48 742		318	49 060
23 300	1 884	21 416		218	21 634
10 626	1 077	9 549		100	9 649
21 465	3 688	17 777			17 777
25 570	7 901	17 669		3 660	21 329
20 324	7 058	13 266			13 266
5 246	843	4 403		3 660	8 063
1 448	85	1 363		2	1 365
24 727	2 302	22 425		148	22 573
7 008	1 177	5 831			5 831
17 119	1 125	16 594		148	16 742
5 292	430	4 862		104	4 966
13 541	2 180	11 361			11 361
6 430	905	5 525			5 525
279 457	44 753	234 704	8 351	6 481	249 536

TABLEAU 2 bis

## Consommation des ménages

Définition : Comptabilité Nationale

Biens et services consommés	Achats directs des ménages		Avantages et salaires en nature (1)
	1	2 dont : Remb. aux ménages sur ress. sociales collect. (y.c. avant. soc.)	
1. Alimentation .....	84 073		671
2. Boissons .....	15 519		
3. Tabacs et allumettes .....	6 172		22
4. Hôtels, cafés, restaurants .....	26 932		
5. Habillement .....	37 194		413
6. Hygiène et soins personnels .....	8 182		
7. Habitation .....	74 208	1 177	262
7.1 Loyers et réparations locatives.....	34 977	1 177	85
7.2 Énergie, eau et chauffage .....	13 049		138
7.3 Équipement et entretien du logement.....	26 182		39
8. Transports.....	34 161		3
8.1 Achats, réparations et utilisation de véhicules individuels .....	25 576		3
8.2 Services des transports collectifs, publics et privés .....	6 585		
9. Télécommunications .....	1 870		
10. Services santé .....	34 186	24 518	
10.1 Pharmacie, appareils médicaux .....	10 012	6 708	
10.2 Hospitalisation, cures (y. c. hospices, maisons de retraite) .....	13 291	} 17 810	
10.3 Soins en ambulatoire .....	10 883		
11. Culture, information, dépenses courantes de matériel scolaire (y. c. redev. O.R.T.F.).....	13 346		38
12. Sports et loisirs (y. c. équipement, articles de sports, spectacles) .....	12 514		3
13. Autres biens et services (services assurances I.R.A.D.) .....	8 151		68
<b>TOTAL DE LA CONSOMMATION MARCHANDE DES MÉNAGES</b>	<b>356 508</b>	<b>25 695</b>	<b>1 480 (1)</b>

(1) Les avantages en nature s'élèvent à 3,8 milliards de francs, une partie de ces dépenses figure dans les dépenses de santé (colonne 2).

au coût des facteurs en 1968

Millions de francs

TOTAL	Impôts indirects sur consommation des ménages <sup>(2)</sup>	Consommation des ménages nette d'impôts indirects	Autoconsommation (estimée aux prix du marché nette d'impôts)	Subventions aux producteurs	Consommation des ménages au coût des facteurs
4 = (1 + 3)	5	6 = (4 - 5)	7	8	9 = (6 + 7 + 8)
84 744	7 804	76 940	6 015	} 4 992	100 829
15 519	4 464	11 055	1 827		
6 194	4 328	1 866			1 866
26 932	3 022	23 910		56	23 966
37 607	5 949	31 658			31 658
8 182	1 363	6 819			6 819
74 470	10 384	64 086		781	64 867
35 062	4 558	30 504		531	31 035
13 187	1 604	11 583		250	11 833
26 221	4 222	21 999			21 999
34 164	9 722	24 442		4 623	29 065
25 579	8 664	18 915			18 915
6 585	1 058	5 527		4 623	10 150
1 870	110	1 760		33	1 793
34 186	3 257	30 929		332	31 261
10 012	1 669	8 343			8 343
13 291	} 1 588	22 586	33	332	22 918
10 883					
13 384	1 142	12 242		87	12 329
12 517	2 018	10 499			10 499
8 219	1 262	6 957			6 957
357 988	54 825	303 163	7 842	10 904	321 909

(2) Le changement intervenu dans la législation fiscale en 1968 ne permet pas d'atteindre le niveau de précision de 1965.

**TABLEAU 3**  
**Consommation Élargie des ménages en 1965**  
(au coût des facteurs)

Millions de francs

	Consomma- tion sur ressources privées	Consomma- tion sur ressources collectives	Total
I. Consommation de caractère individuel .....	229 888	20 207	250 095
dont : payées en espèces .....	221 537	18 955	240 492
acquises en nature .....	8 351 (1)	1 252 (2)	9 603
II. Consommations collectives strictes ..	—	23 421	23 421
III. Consommations collectives + inves- tisements collectifs .....	—	31 842	31 842
Ensemble (I + II) .....	229 888	43 628	273 516
Ensemble (I + III) .....	229 888	52 049	281 937

(1) Autoconsommation.  
(2) Avantages et assistance en nature.  
Source : Tableau 4.

**TABLEAU 3 bis**  
**Consommation Élargie des ménages en 1968**  
(au coût des facteurs)

Millions de francs

	Consomma- tion sur ressources privées	Consomma- tion sur ressources collectives	Total
I. Consommation de caractère individuel .....	295 117	27 175	322 692
dont : payées en espèces .....	287 675	25 695	313 370
acquises en nature .....	7 842 (1)	1 480 (2)	9 322
II. Consommations collectives .....	—	32 721	32 721
III. Consommations collectives + inves- tisements collectifs .....	—	45 908	45 908
Ensemble (I + II) .....	295 117	59 896	355 413
Ensemble (I + III) .....	295 117	73 083	368 600

(1) Autoconsommation.  
(2) Avantages et assistance en nature.  
Cf. Tableau 4.

## 4. LA CONSOMMATION ÉLARGIE

### 4.1. DÉFINITION

A partir des conventions retenues dans les paragraphes précédents, la consommation des ménages comportera deux éléments :

- La consommation privée des ménages au coût des facteurs,
- La consommation des services collectifs gratuits fournis par les administrations publiques évalués à leur prix de revient, c'est-à-dire au coût des facteurs (voir tableaux 3 et 3 bis).

Ces tableaux nous conduisent à deux types de remarques, portant sur le cadre descriptif et la « Consommation Élargie ».

Comme nous l'avons signalé dès l'introduction de cette note, ce travail se situe dans une optique de redistribution des ressources collectives. Cette optique explique le choix de la nomenclature retenue pour présenter les résultats ; elle permet de mettre en évidence l'origine des ressources qui servent à financer la consommation des ménages sur ressources collectives ou privées. D'autre part, elle fait apparaître deux estimations de cette consommation qui résultent de l'impossibilité de résoudre le problème du coût des services publics amortissements compris.

### 4.2. ESSAIS DE RÉPARTITION FONCTIONNELLE DE LA CONSOMMATION ÉLARGIE

Les tableaux 4 et 4 bis détaillés de la Consommation Élargie des ménages se présentent formellement comme la réunion de deux tableaux élémentaires à double entrée dans lesquels sont respectivement croisées les catégories de biens et services et les ressources qui servent à les financer.

Le découpage horizontal est une juxtaposition de la nomenclature des services gratuits à celle des fonctions de consommation de l'I.N.S.E.E., cette dernière étant davantage liée aux produits et n'est pas parfaitement appropriée à ce genre d'étude. Les recherches effectuées actuellement au C.R.E.D.O.C. dans ce domaine pourraient remettre en cause la nomenclature traditionnelle afin de proposer une nouvelle vision de celle-ci qui tiendrait compte des motivations profondes des consommateurs et la finalité de l'acte de consommation.

Le découpage vertical fait apparaître l'origine des ressources qui servent à financer la Consommation Élargie (sur ressources collectives et sur ressources individuelles). L'avantage de cette présentation est de faire apparaître la consommation qui peut être source de redistribution.

## 5. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Les données utilisées pour élaborer les tableaux 4 et 4 bis ont été pour la plupart extraites des Comptes de la Nation ou des budgets fonctionnels des administrations. Dans certains cas, notamment l'enseignement et les impôts indirects, les données ont été fournies par des recherches spécifiques entreprises au C.R.E.D.O.C. (1). Le grand soin mis à rassembler toute la documentation nécessaire n'a toutefois pas permis d'éliminer certaines lacunes : en particulier les changements de législation fiscale intervenus

(1) Nous tenons à remercier la Direction de la Prévision du Ministère des Finances qui a mis à notre disposition les résultats d'études sur les impôts indirects grâce auxquels nous avons pu mener à bien certaines estimations sur la fiscalité indirecte par fonction de consommation.

TABLEAU 4

## Consommation Élargie des ménages

Biens et services consommés	Consommation des ménages	
	Consommation sur ressources privées	Remboursements aux ménages sur ressources sociales collectives (y.c. aide médicale)
	1	2
1. Alimentation .....	82 698	
2. Boissons .....		
3. Tabacs et allumettes .....	1 401	
4. Hôtels, cafés, restaurants .....	17 542	
5. Habillement .....	26 334	
6. Hygiène et soins personnels .....	4 446	
7. Habitation .....	48 161	677
7.1 Loyers et réparations locatives .....	20 885	677
7.2 Énergie, eau, chauffage .....	9 532	
7.3 Équipement et entretien du logement .....	17 744	
8. Urbanisme et aménagement du territoire .....		
9. Transports .....	21 327	
9.1 Achats, réparations et utilisation de véhicules individuels .....	13 264	
9.2 Services des transports collectifs, publics et privés .....	8 063	
10. Télécommunications .....	1 365	
11. Action sociale .....		
12. Services de santé .....	4 295	18 278
12.1 Pharmacie et appareils médicaux .....	1 140	4 691
12.2 Hospitalisation, cures (y. c. hospices, maisons de retraite) .....	3 155	13 587
12.3 Soins en ambulatoire .....		
13. Enseignement .....	559 (1)	
14. Culture, information, dépenses courantes de matériel scolaire (y. c. redevance O.R.T.F.) .....	4 934	
15. Sports et loisirs (y. c. équipement, articles de sports, spectacles) ....	11 358	
16. Autres biens et services (services assurances I.R.A.D.) .....	5 468	
<b>TOTAL : CONSOMMATION ÉLARGIE DES MÉNAGES .....</b>	<b>229 888</b>	<b>18 955</b>

(1) Dépenses non comprises dans la consommation des ménages (définition : Comptabilité Nationale).

au coût des facteurs en 1965

Millions de francs

au coût des facteurs Comptabilité Nationale		Services gratuits rendus aux ménages sur ressources collect.		Consommation Élargie des ménages	
Avantages et salaires en nature (y. c. avantages sociaux) (sur ressources collectives)	Total	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissements	Total A	Total B
3	4 = (1 + 2 + 3)	5	6	7 = (4 + 5)	8 = (4 + 5 + 6)
568	83 266			83 266	83 266
19	1 420			1 420	1 420
	17 542			17 542	17 542
349	26 683			26 683	26 683
	4 446			4 446	4 446
222	49 060			49 060	49 060
72	21 634			21 634	21 634
117	9 649			9 649	9 649
33	17 777			17 777	17 777
		200	989	200	1 189
2	21 329	2 551	2 163	23 880	26 043
2	13 266			13 266	13 266
	8 063	2 551	2 163	10 614	12 777
	1 365			1 365	1 365
		3 867	1 724	3 867	5 591
—	22 573			22 573	22 573
—	5 831			5 831	5 831
	16 742			16 742	16 742
	559 <sup>(1)</sup>	14 857	3 138	15 416	18 554
32	4 966	842	216	5 808	6 024
3	11 361	692	191	12 053	12 244
57	5 525	412		5 937	5 937
1 252	250 095	23 421	8 421	273 516	281 937

TABLEAU 4 bis

## Consommation Élargie des ménages

Biens et services consommés	Consommation des ménages	
	Consommation sur ressources privées	Remboursements aux ménages sur ressources sociales collectives (y compris aide médicale)
	1	2
1. Alimentation .....	} 100 158	
2. Boissons .....		
3. Tabacs et allumettes .....	1 844	
4. Hôtels, cafés, restaurants .....	23 966	
5. Habillement .....	31 245	
6. Hygiène et soins personnels .....	6 819	
7. Habitation .....	63 428	1 177
7.1 Loyers et réparations locatives .....	29 773	1 177
7.2 Énergie, eau, chauffage .....	11 695	
7.3 Équipement et entretien du logement .....	21 960	
8. Urbanisme et aménagement du territoire .....		
9. Transports .....	29 062	
9.1 Achats, réparations et utilisation de véhicules individuels .....	18 912	
9.2 Services des transports collectifs, publics et privés .....	10 150	
10. Télécommunications .....	1 793	
11. Action sociale .....		
12. Services de santé .....	6 743	24 518
12.1 Pharmacie et appareils médicaux .....	1 635	6 708
12.2 Hospitalisation, cures (y. c. hospices, maisons retraite) .....	} 5 108	17 810
12.3 Soins en ambulatoire .....		
13. Enseignement .....	783 (1)	
14. Culture, information, dépenses courantes de matériel scolaire (y. c. redevance O.R.T.F.) .....	12 291	
15. Sports et loisirs (y. c. équipement, articles de sports, spectacles) ....	10 496	
16. Autres biens et services (services assurances I.R.A.D.) .....	6 889	
<b>TOTAL : CONSOMMATION ÉLARGIE DES MÉNAGES.....</b>	<b>295 517</b>	<b>25 695</b>

(1) Dépenses non comprises dans la consommation des ménages (définition : Comptabilité Nationale).

au coût des facteurs en 1968

Millions de francs

au coût des facteurs		Services gratuits rendus aux énages sur ressources collect.		Consommation Élargie des ménages	
Avantages et salaires en nature (y. c. avantages sociaux) (sur ressources collectives)	Total	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissements	Total A	Total B
3	4 = (1 + 2 + 3)	5	6	7 = (4 + 5)	8 = (4 + 5 + 6)
671	100 829			100 829	100 829
22	1 866			1 866	1 866
	23 966			23 966	23 966
413	31 658			31 658	31 658
	6 819			6 819	6 819
262	64 867			64 867	64 867
85	31 035			31 035	31 035
138	11 833			11 833	11 833
39	21 999			21 999	21 999
		238	1 237	238	1 475
3	29 065	3 827	3 460	32 892	36 352
3	18 915			18 915	18 915
	10 150	3 827	3 460	13 977	17 437
	1 793			1 793	1 793
		5 266	2 896	5 266	8 162
	31 261			31 261	31 261
	8 343			8 343	8 343
	22 918			22 918	22 819
	783	20 814	5 096	21 597	26 693
38	12 329	1 045	257	13 374	13 631
3	10 499	966	241	11 465	11 706
68	6 957	565		7 522	7 522
1 480	322 692	32 721	13 187	355 413	368 600

au cours de l'année 1968, et d'une façon générale l'ensemble de l'appareil statistique de base de l'année 1968 conduisent à penser que, pour des motifs divers, les résultats de 1968 sont beaucoup moins satisfaisants que ceux de 1965.

Ce sont les raisons pour lesquelles les remarques qui vont suivre ne concerneront que l'année 1965. Nous ne pourrions nous prononcer sur l'année 1968 que lorsque nous disposerons des résultats des travaux en cours sur la période 1959-1969.

TABLEAU 5  
Répartition en pourcentages de la Consommation Élargie des ménages au coût des facteurs en 1965

Biens et services consommés	Cons. des ménages au coût des facteurs	Cons. Élargie des ménages A <sup>(1)</sup>	Cons. Élargie des ménages B <sup>(2)</sup>
1. Alimentation .....	33	31	30
2. Boissons .....			
3. Tabacs et allumettes .....			
4. Hôtels-cafés-restaurants-cantines....	1	1	1
5. Habillement .....	7	6	6
6. Hygiène et soins personnels .....	11	10	9
7. Habitation .....	2	2	2
7.1 Loyers et réparations locatives .	20	18	17
7.2 Énergie, eau, chauffage .....	9	8	8
7.3 Équipement, entretien du logement.....	4	4	3
8. Urbanisme et aménagement du territoire .....	7	6	6
9. Transports .....	8	9	9
9.1 Achats, réparations et utilisation de véhicules individuels .....	5	5	5
9.2 Services des transports collectifs, publics et privés .....	3	4	4
10. Télécommunications .....	1	1	1
11. Action sociale .....	1	1	2
12. Services de santé .....	9	8	8
12.1 Pharmacie, appareils médicaux .....	2	2	2
12.2 Hospitalisation, cures (y.c. hospices et maisons de retraite) .....	7	6	6
12.3 Soins en ambulatoire .....			
13. Enseignement .....		6	7
14. Culture, information, dépenses courantes de matériel scolaire (y.c. redevance O.R.T.F.) .....	2	2	2
15. Sports et loisirs (y.c. équipement, articles de sports, spectacles) .....	4	4	4
16. Autres biens et services (services assurances I.R.A.D.).....	2	2	2
<b>TOTAL : CONSOMMATION ÉLARGIE DES MÉNAGES ....</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

(1) Dépenses de fonctionnement.  
(2) Dépenses de fonctionnement + dépenses d'investissements.

## 5.1. MODIFICATION DES VALEURS GLOBALES

L'examen des tableaux 2 et 4 appellent les remarques suivantes :

— La valeur totale de la Consommation Élargie, au coût des facteurs (273 516 millions de francs dans l'hypothèse « A », 281 937 millions de francs dans l'hypothèse « B ») n'est pas très différente de celle de la consommation marchande, au prix du marché (279 457 millions de francs), c'est-à-dire inférieur d'environ — 2 %, ou supérieure d'environ — 1 % selon l'hypothèse, à cette dernière. Compte tenu des réserves précédents la même observation peut être faite pour 1968. Cependant, ceci ne doit pas conduire à conclure que l'opération de déduction des impôts indirects et l'addition des subventions (et de l'autoconsommation) de la consommation marchande au prix du marché est à peu près équivalente à la valeur des services collectifs gratuits rendus aux ménages sur ressources collectives. Les flux économiques, les masses financières et les mécanismes d'affectation des uns et des autres sont totalement indépendants : l'équilibre final ne peut être que fortuit. S'il en était autrement cela reviendrait à remettre en cause certaines règles de gestion des finances publiques, notamment l'« inaffectation des ressources fiscales », ce qu'aucune information ne permet actuellement de justifier.

— Les services collectifs gratuits représentaient en 1965 environ 8,5 % (hypothèse A) et 11,3 % (hypothèse B) du total de la Consommation Élargie. Leur prise en compte fait passer la consommation des ménages au coût des facteurs de 51 % à 56-58 % du Produit National Brut.

— La consommation des ménages financée sur ressources collectives (colonnes 2, 3, 5, et 6 du tableau 4) correspond à une proportion voisine de 16 à 18 % de la Consommation Élargie.

## 5.2. MODIFICATION DE LA STRUCTURE DE LA CONSOMMATION ET REDISTRIBUTION

Les résultats du tableau 5 peuvent être présentés plus synthétiquement, ce qui permet de mieux saisir les changements de structure de la consommation des ménages en mesurant les variations des grandes fonctions dues aux deux méthodes d'approche de la consommation des ménages. Le tableau 6 met en lumière ces modifications :

TABLEAU 6

### Variations des structures de consommation en 1965

Alimentation. Boisson .....	— 3%
Habillement .....	— 2%
Habitation .....	— 3%
Transports .....	+ 1%
Santé .....	+ 1%
Action Sociale .....	+ 2%
Enseignement .....	+ 7%

Tout se passe comme si notre société avait, par le jeu des impôts indirects et des subventions, opéré une péréquation entre les prix des produits rendant relativement plus coûteux les biens et services achetés en économie de marché afin de distribuer gratuitement ou à prix réduit des biens et services « collectifs ». Cette péréquation a entraîné un déplacement de

la consommation vers ces derniers — en vertu des lois très classiques de l'économie de marché elle-même — ce qui était, après tout, le but visé par le législateur.

De telles observations conduisent par ailleurs à souligner l'importance des consommations sur ressources collectives à caractère redistributif dans la Consommation Élargie, illustrant par là l'essentiel la différence entre la définition de la consommation de la Comptabilité Nationale et celle qui est proposé ici.

A partir du tableau 4 nous pouvons effectuer le classement suivant des principaux services collectifs gratuits :

TABLEAU 7  
Structure des services collectifs gratuits en 1965

	A	B
1. Enseignement .....	63 %	57 %
2. Action sociale .....	17 %	18 %
3. Routes .....	10 %	14 %
4. Urbanisme et aménagement du territoire	1 %	4 %
5. Culture .....	4 %	3 %
6. Sports .....	3 %	3 %
7. Divers .....	2 %	1 %
Services collectifs gratuits .....	100 %	100 %

Si nous regroupons sur la rubrique Éducation et Culture les postes Enseignement, Sports et Culture, nous remarquons que ces trois postes représentent les deux tiers des services gratuits rendus aux ménages par les administrations, ce qui confirme l'impression que nous avons constatée lors de notre première étude que l'effort des administrations publiques se porte essentiellement sur la formation et plus généralement l'investissement intellectuel.

## CONCLUSION

L'intérêt d'une telle étude réside davantage dans la réflexion qu'elle suscite que dans les résultats numériques obtenus en l'état actuel de l'information statistique. C'est pourquoi, au terme de ce travail, nous voudrions présenter à titre provisoire deux conclusions concernant, d'une part la valeur comptable que nous pouvons attribuer à la Consommation Élargie, et d'autre part l'intérêt économique de cet agrégat.

### A) Valeur comptable

Nous n'avons pas l'intention, au cours des quelques lignes qui vont suivre, d'aborder les questions comptables sous tous les aspects. En effet, une telle démarche dépasserait le cadre de ce travail consacré à la seule consommation des ménages. Nous pouvons néanmoins souligner que l'intégration du concept « Consommation Élargie » dans le cadre de la Comptabilité Nationale Française, aurait pour conséquence d'accentuer l'importance des opérations sur les biens et services au détriment des opérations de répartition, et de vider en partie la notion actuelle des administrations de son contenu ; en outre, on pourrait s'interroger sur l'opportunité d'élargir la consommation à l'ensemble des services rendus par les administrations ainsi que des services rendus par les institutions financières. Toutefois, cela remettrait en cause l'intérêt des tableaux d'opérations sur répartition et par voie de conséquence tout le cadre comptable actuel. Telle n'est pas notre intention en l'état actuel des recherches dans ce domaine.

### B) Valeur économique de la Consommation Élargie

L'intérêt économique de cette étude est double :

1° Elle fait ressortir le rôle redistributeur des administrateurs sous forme de services collectifs gratuits rendus aux ménages, ce qui permet d'une part de mieux comprendre l'arbitrage que font ces derniers dans l'utilisation de leurs revenus, et d'autre part de décrire plus complètement leur niveau et leur mode de vie.

2° Sur le plan international, le concept de « Consommation Élargie » peut aider à la comparaison des modes de vie entre pays ayant des systèmes économiques différents.

Certains problèmes soulevés au cours de cet article n'ont pu encore trouver une réponse satisfaisante ; il s'agit principalement des problèmes d'estimation des services, et plus particulièrement ceux qui concernent les dépenses d'investissement. Il restera encore à « déglobaliser », c'est-à-dire à passer des résultats obtenus au niveau de la population entière à une analyse par catégories sociales, afin de connaître les bénéficiaires de la redistribution « en nature » due aux services collectifs gratuits.

Enfin, les circuits de financement des services collectifs gratuits et leur origine par catégories sociales devront être étudiés en vue de vérifier l'efficacité de la politique de redistribution dans son ensemble.

## ANNEXE

### Subventions d'exploitation en 1965 et 1968

Millions de francs

	1965	1968
Produits alimentaires .....	2 238	4 992
Tabacs et allumettes .....	11	56
Habitation .....	318	781
Transports .....	3 660	4 623
Santé .....	148	332
P. & T .....	2	33
Culture .....	104	87
<b>TOTAL .....</b>	<b>6 481 (1)</b>	<b>10 914</b>

(1) La subvention allant aux entreprises privées et publiques s'élève à 10,274 milliards de francs. Les 3,793 milliards de francs non ventilés vont à des entreprises.

### Impôts indirects sur la consommation des ménages en 1965 et 1968 (1)

	Recettes fiscales		Estimation	
	1965	1968	1965	1968
Contributions indirectes .....	4 983	6 474	4 626	5 995
dont : vins, cidre, poire .....	291	460	291	460
droits sur les alcools .....	1 056	1 700	973	1 700
Recettes S.E.I.T.A. ....	3 362	3 835	3 362	3 835
Transports de marchandises .....	312	—	—	—
Taxe sur le chiffre d'affaires .....	33 896 (2)	50 918 (2)	27 411	42 831
Taxe unique .....	2 336	589	2 336	589
dont : vins .....	923	87	935	87
viandes .....	1 402	502	1 401	502
Droits de douane .....	11 685	11 323	4 542	4 923
dont : taxes intérieures .....				
produits pétroliers .....	8 323	8 382	3 927	4 459
produits alimentaires .....	615	464	615	464
Taxe locale sur le chiffre d'affaires ..	5 345	—	5 371	—
Taxe sur les spectacles .....	150	231	150	231
Taxe sur le blé .....	225	101	225	101
Taxe sur le prix des places de cinéma	68	123	68	123
Tabac fabriqué .....	24	32	24	32
<b>TOTAL .....</b>	<b>59 024</b>	<b>69 791</b>	<b>44 753</b>	<b>54 825</b>
Taxe sur le F.B.C.F. des ménages ...			3 272	3 809
Taxes non ventilées droits de douane.			7 143	6 420
T.V.A. non répartie ...			3 255 (3)	4 278 (3)
<b>TOTAL .....</b>	<b>59 024</b>	<b>69 791</b>	<b>58 381</b>	<b>69 332</b>

(1) Non comprises les taxes prélevées par les collectivités locales au profit de certains fonds ou établissements.  
(2) Non compris : pénalités 1 % cuirs — Taxes sur les activités bancaires.  
(3) Cette somme comprend la T.V.A. et prestations de services payées par les administrations ainsi que les pénalités diverses.